

Vie familiale et vie professionnelle : quelle conciliation en droit du travail français ?

ERC ISLSSL PRAGUE 2017
20-22 juin 2017

PATRICE ADAM

FULL PROFESSOR OF LABOR LAW AT THE FACULTY OF LAW OF NANCY
(LORRAINE UNIVERSITY)

Postulats (Postulates)

Désintérêt
(no interest)

Travail et famille sont deux sphères
imperméables l'une à l'autre

*Work and family are two impermeable
spheres to one another*

Le droit du travail a pour seule fonction
d'instaurer un équilibre juste entre les
intérêts du salarié (saisi sous le seul angle
de sa force de travail) et ceux de
l'employeur

*The sole function of the labor law is to
strike a fair balance between the interests
of the employee and the employer*

Plan

I. Des modalités de prise en compte de la vie familiale par le droit du travail

A. L'organisation juridique de la « mise en invisibilité » de la vie familiale du salarié

1. La protection de la vie personnelle

2. La discrimination

B. L'organisation juridique de la mise en visibilité de la vie familiale du salarié

II. Des ressorts de la prise en compte de la vie familiale par le droit du travail

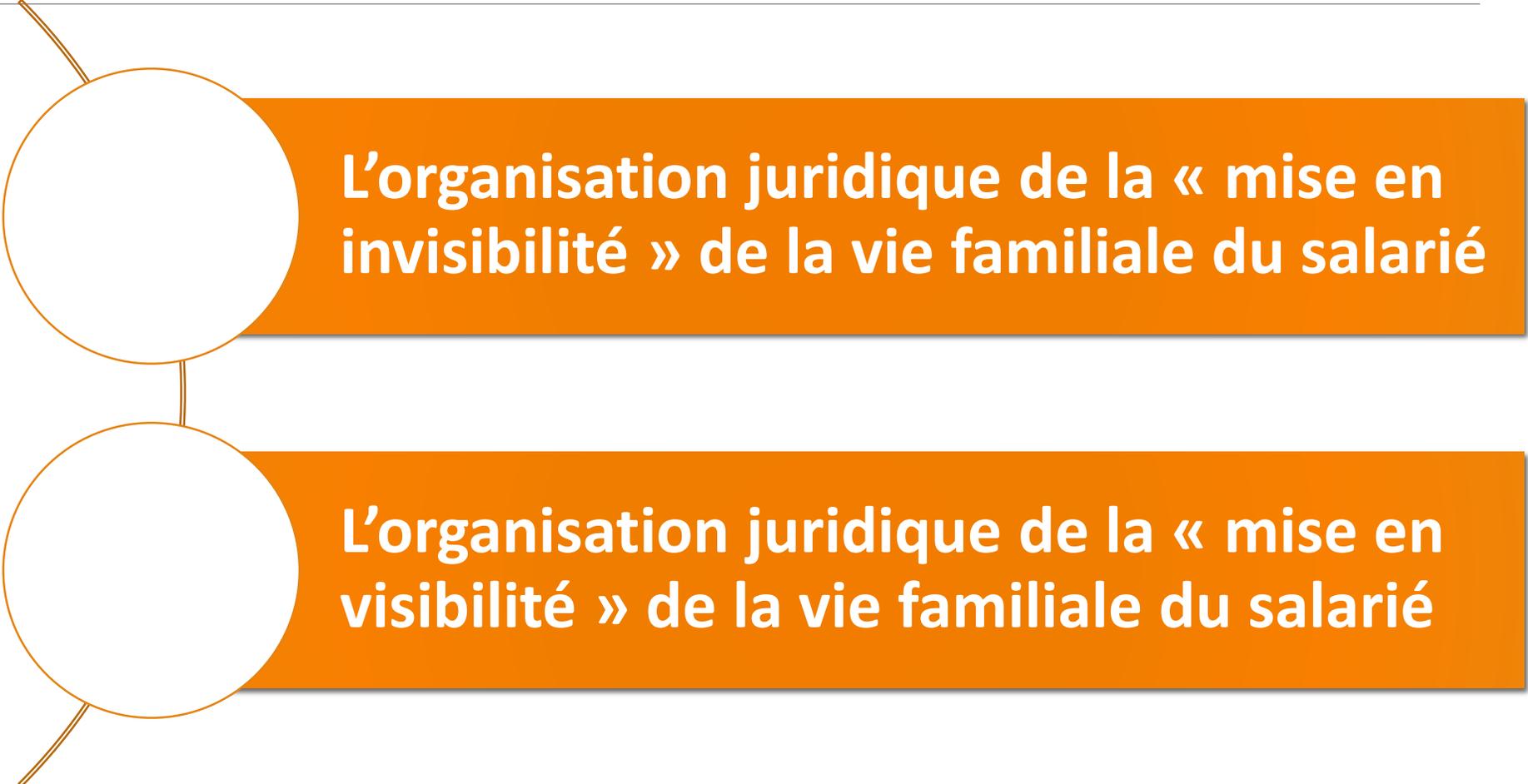
A. Fondement (juridique)

B. Fonctions

1. Fonction instrumentale

2. Fonction axiologique

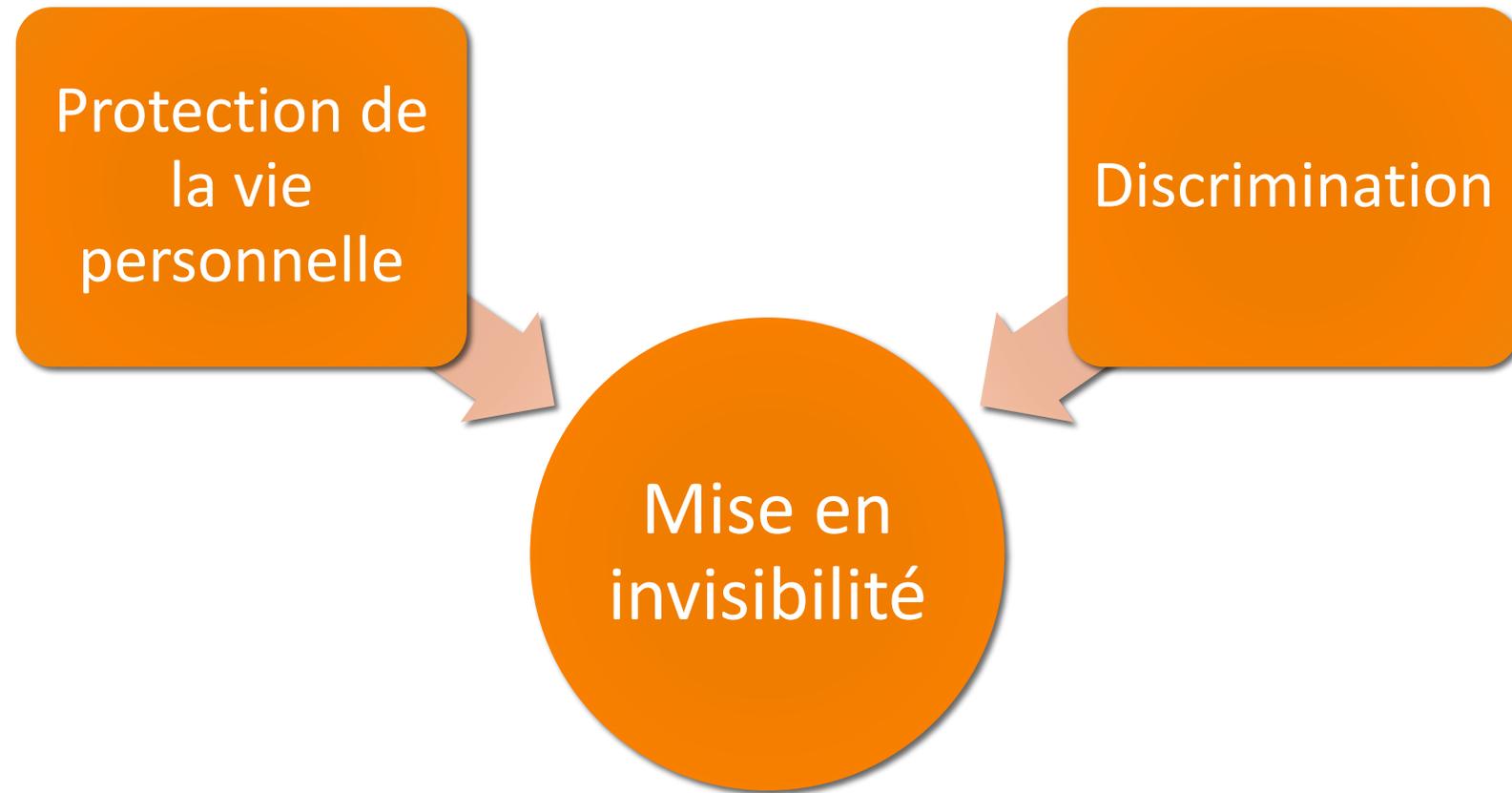
I. Des modalités de prise en compte de la vie familiale par le droit du travail



L'organisation juridique de la « mise en invisibilité » de la vie familiale du salarié

L'organisation juridique de la « mise en visibilité » de la vie familiale du salarié

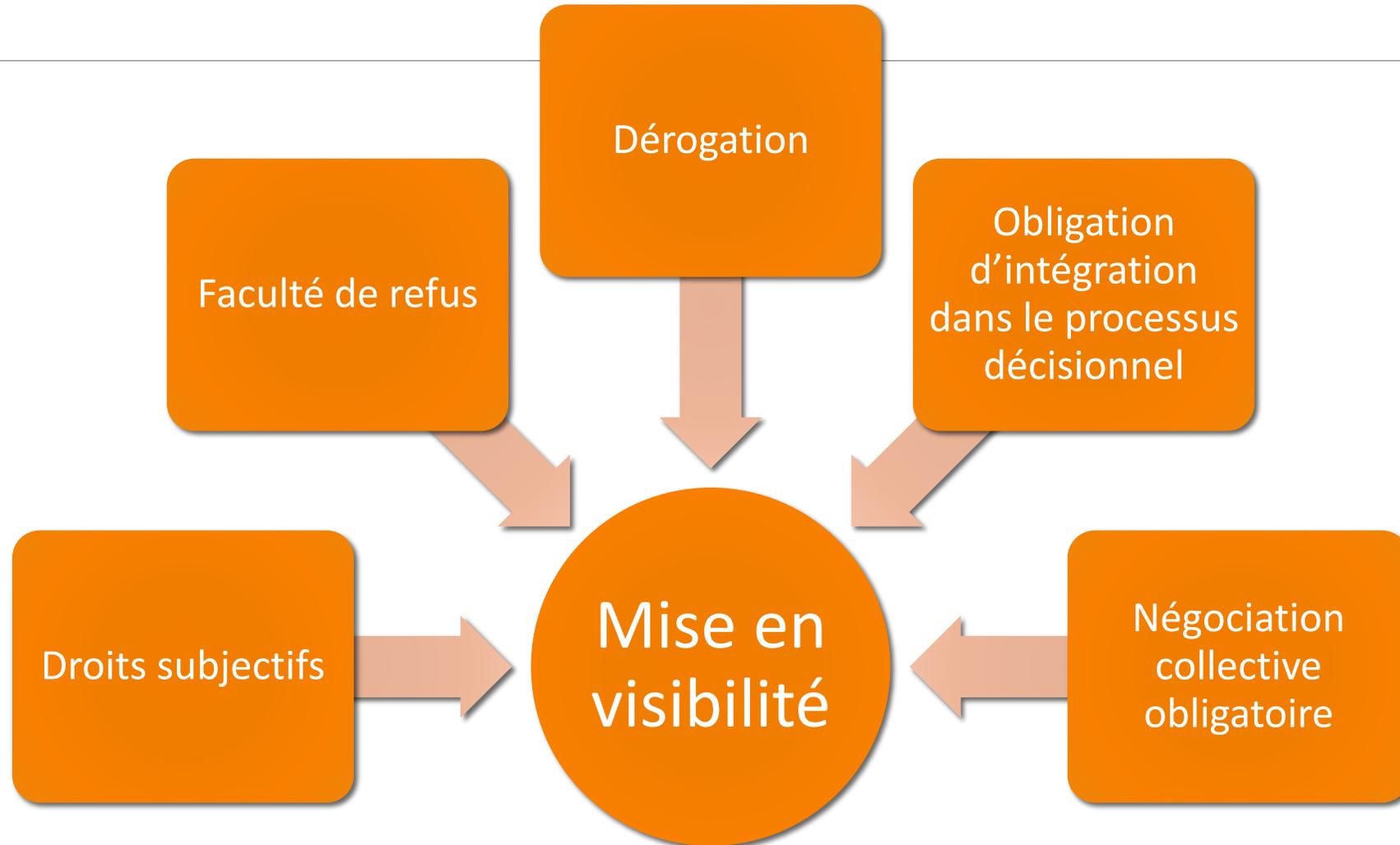
A. L'organisation juridique de la « mise en invisibilité » de la vie familiale du salarié



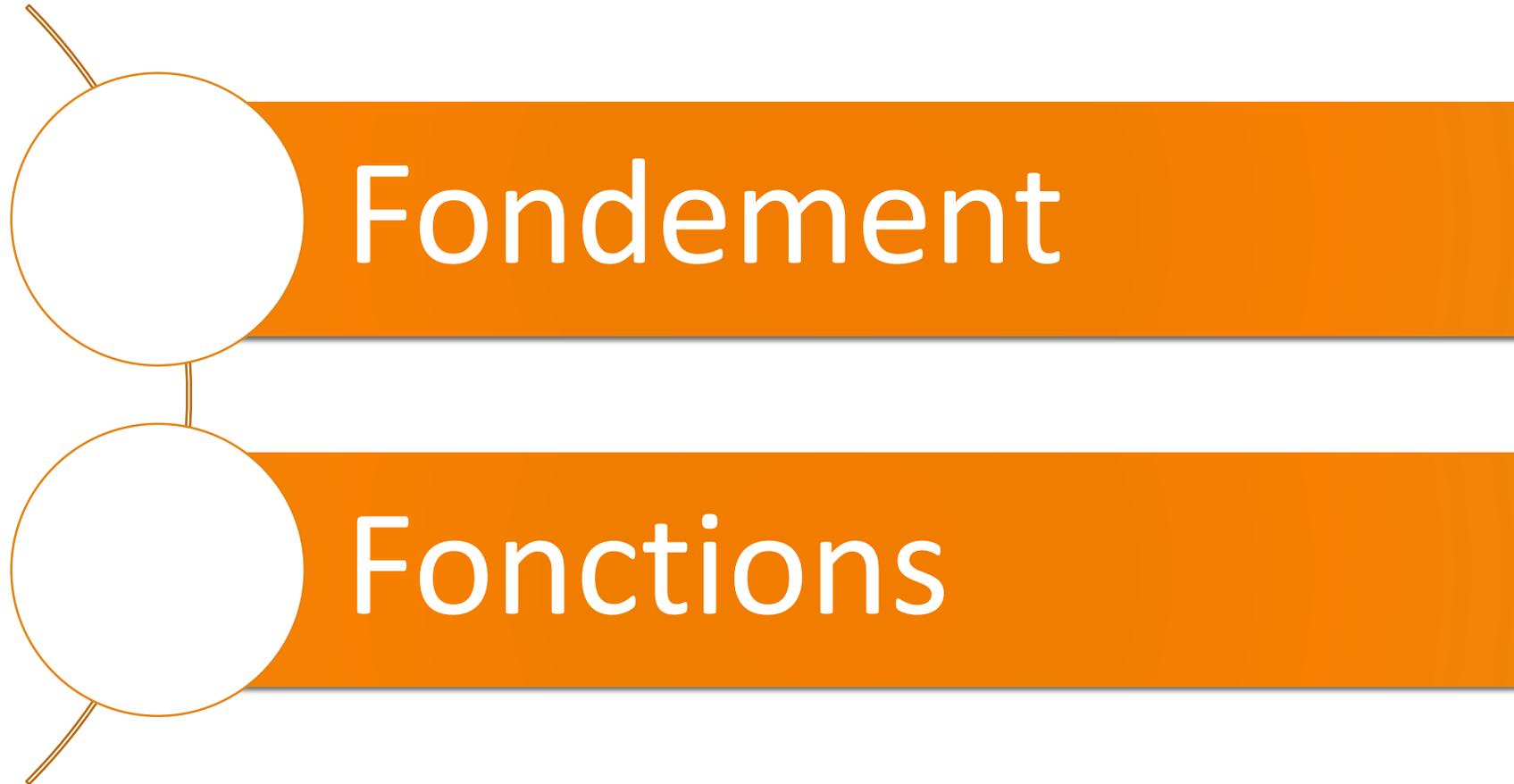
B. L'organisation juridique de la « mise en visibilité » de la vie familiale du salarié



Exclusion des effets de normativité

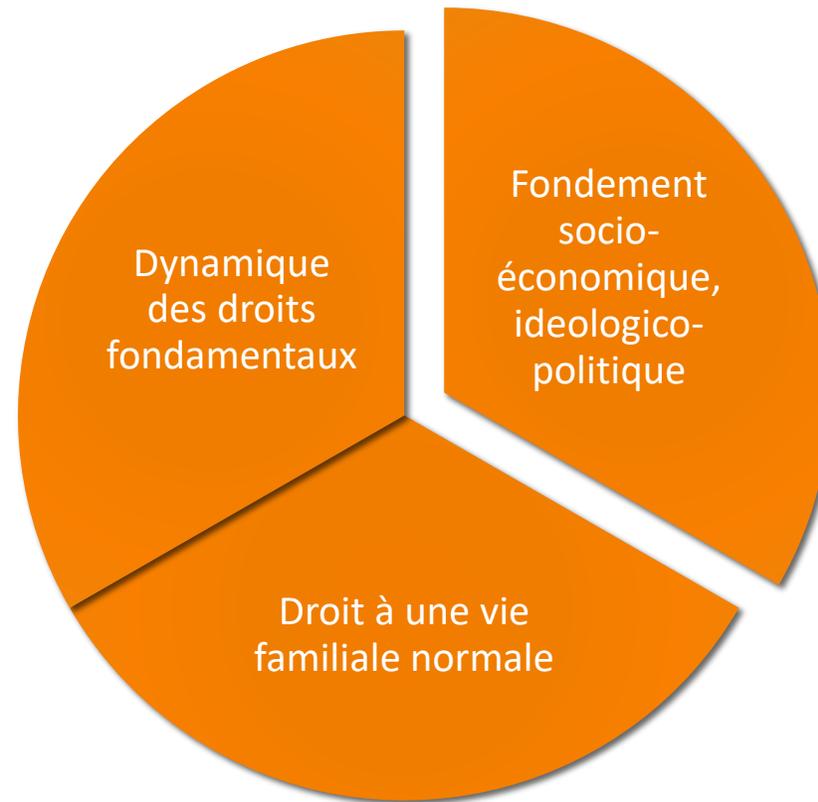


II. Des ressorts de la prise en compte de la vie familiale par le droit du travail



A. Fondement

(Fundament)



B. Fonctions

(Functions)

